



**AYONS
DES LIENS
FORTS**
POUR
**REUSSIR
ENSEMBLE**

BULLETIN
MUNICIPAL



N°10
JANVIER
2018

SOMMAIRE



Philippe GRICOURT

ÉDITO

Chers habitants de Chilly,

2017 a tiré sa révérence et un étrange sentiment nous anime, celui d'un passage. Pas seulement l'impression qu'une époque se termine, ce qui, pour nous, peut être symbolisé par la disparition d'icônes nationales qui nous ont accompagnés à titres divers durant le XX^e siècle et le début XXI^e, telles que Simone VEIL, Jean d'ORMESSON ou encore Johnny HALLYDAY, mais surtout la prise de conscience, avec des échéances précises, que notre planète est en grand danger et que nous devons tout faire pour la préserver.

L'environnement, enjeu crucial de notre monde de demain, accompagne désormais nos politiques agricoles, commerciales et industrielles et si nous avons un vœu à formuler, c'est que l'énergie renouvelable, l'économie circulaire et la biodiversité soient au rendez-vous en 2018.

L'élection de Donald TRUMP aux Etats Unis, la montée des nationalismes en Europe, l'action continue des djihadistes dans le monde, le péril Nord-Coréen, l'omnipotence de la Chine et les positions russes sont autant de facteurs qui, en 2018, et dans les années à venir, ont peu de chance de permettre à l'échelle planétaire des actions rapides et concrètes.

L'élection d'Emmanuel MACRON, permettra-t-elle à l'Europe d'apporter sa pierre à l'édifice et de concrétiser le leadership mondial qu'il veut représenter pour la réalisation du PLAN CLIMAT ?

Améliorer l'environnement, l'une des trois actions prioritaires de notre équipe municipale en mars 2014. Nous avons accompli des aménagements paysagers, semé des plantations pérennes, composté les déchets, renouvelé le mobilier urbain et nous continuerons à le faire. Dans le cadre de la démarche Zéro phyto engagée par la municipalité, nous avons enherbé les allées du cimetière avec la volonté, au fil des années, de l'embellir et le fleurir et nous respectons la biodiversité en adoptant un fauchage raisonné. Nous avons entretenu les bâtiments communaux, (réfection des couloirs de la bibliothèque, changement des volets à la cure, remise en état de l'alambric par exemple pour 2017) et finalisé la réhabilitation des logements au-dessus de la mairie.

Tisser du lien, autre de nos objectifs, en réalisant un verger collectif, en organisant un troc plantes, en permettant à nos anciens de se retrouver salle Anne de Gagnaire, en disposant d'un site internet ludique, performant, en élaborant un projet d'une piste de glisse, sont autant d'actions en regard. Je ne peux qu'inviter notre jeunesse à y participer activement.

Internet : dans la future convention qui va être signée par la nouvelle communauté d'agglomération, avec Orange, notre commune a été placée en priorité. Cela nous laisse espérer un déploiement de la fibre fin 2018, début 2019. Nous aurons gagné trois ans.

Sécuriser en maintenant un effort tout particulier concernant la voirie avec l'aménagement pour 2018 de la RD 158 et un arrêté réglementant la circulation des véhicules avec un poids total maximum autorisé à 7.5 tonnes. Sécuriser en réalisant l'accès de Chilly à Courlans pour les enfants.

La préservation de notre église, toujours en cours de classement au titre des monuments historiques, et des œuvres de valeur que sont le Saint Georges, la vierge allaitante et la dalle Anne de Gagnaire sont une préoccupation majeure. Merci à l'association Pour Que Vive La Sorne d'avoir nettoyé le clocher et permis la découverte d'objets enfouis dans la poussière. Nous avons obtenu des subventions mais nous ne pouvons que vous inviter à participer à l'action que nous menons avec la fondation du patrimoine.

Dans une récente grande enquête de satisfaction, les français sont plutôt satisfaits de la vie qu'ils mènent avec un degré identique pour les habitants des communes rurales et les habitants des agglomérations de plus de 200 000 habitants. Doit-on y voir un dédoublement de personnalité dont souffrent les français, collectivement pessimistes, mais personnellement heureux. Je ne suis pas sûr que ces statistiques prennent en compte les dégâts psychologiques que provoque le chômage où l'ennui que vivent les pensionnaires des maisons de retraite.

A ceux-ci je souhaite tout particulièrement une année 2018 pleine de satisfaction et de bonheur.

Je tiens à saluer Mireille CLERC qui est partie en retraite fin avril 2017 et la remercier pour son dévouement et son travail. Pour la remplacer, nous avons accueilli au sein du personnel municipal, Monsieur Claude COURVILLE.

Je remercie le personnel communal pour son implication et son travail ainsi que les élus communaux qui participent à la vie de notre village. Un merci également aux bénévoles qui font vivre les différentes activités initiées par la commune.

Il me reste, chers habitants de Chilly, à vous souhaiter en mon nom et celui de notre équipe municipale, une année 2018 qui vous apporte joie, bonheur et surtout une excellente santé.

- 3 Édito du maire
- 4-5 Finances
- 6-7 Environnement
- 8-9 Verger collectif
- 10-11 Équipement loisirs sportifs
- 12-13 Patrimoine immobilier
- 14-15 Évènements 2018
- 16 Infos pratiques
- 17 Voirie et sécurité
- 18 Bois et forêt
- 19 Urbanisme
- 20 Bibliothèque
- 21 Journées du patrimoine
- 22 CCAS
- 23 Foyer rural
- 24-25 Pour que vive la Sorne
- 26 Les Amis Tireurs - l'ACCA
- 27 État civil
et vœux de la municipalité
- 28 Conseil municipal



JEU CONCOURS

**100% DES GAGNANTS
ONT TENTÉ LEUR CHANCE**

Une information ne concernant ni la commune, ni les associations est insérée dans le bulletin.

À vous de la trouver !

Pour gagner un cadeau faites le :

06 08 77 16 71.

*Jeu concours valable jusqu'au
2 mars 2018*

GESTION DES FINANCES DE LA COMMUNE



1. Budget

Lors de la séance du conseil municipal du 21 mars, le budget primitif 2017 a été adopté à l'unanimité. Les dépenses et les recettes suivantes ont été inscrites :

- 354 953 € en ce qui concerne la section fonctionnement.
- 377 312 € en ce qui concerne la section investissement.

Et au titre du compte administratif principal, le résultat définitif de l'exercice 2016 est de 42 917 €, à comparer avec celui de 2015 qui était de 14 645 €.

2. Impôts

Comme nous l'avions annoncé, les taxes et impôts communaux n'ont pas augmenté en 2017. Par contre, la communauté d'agglomération a fait évoluer ses taux et prélever de nouvelles taxes. Ainsi, la taxe d'habitation passera de 10.50 % en 2016 à 11.70 % en 2020.

Dans un souci d'uniformisation et une volonté de répartition plus équitable, certains abattements ont été majorés et pour ceux dont les foyers comprennent des personnes à charges, ils ont été minorés.

ECLA a également décidé de percevoir une taxe sur le foncier bâti. Elle est de 1.26 %.

La T S E, taxe sur les équipements a été instaurée par ECLA. Elle permet d'alimenter l'Etablissement Public Foncier du Doubs, organisme permettant le portage financier de projets publics.

En 2017 :

- La taxe d'habitation est de :
9.93 % + 10.55 % (ECLA) = 20.48 %
- La taxe sur le foncier bâti est de :
17.64 % + 1.26 % (ECLA) = 18.90 %
- La taxe sur le foncier non bâti est de 29.62 %
- La T S E est de 4 euros.

3. Emprunts

Pas de nouveaux emprunts en 2017. Par contre, les travaux de sécurisation de la RD 158, budgétisés pour un montant de 70 000 € en 2017 et qui vont finalement intervenir en 2018 entraîneront un emprunt équivalent.

Suite à un effondrement de la berge bordant la Sorne, rue du moulin, la réfection et la remise en état de celle-ci est presque terminée. ECLA prend 60 % des travaux à sa charge et la commune 40 %. Un emprunt de 40 000 € sera nécessaire pour financer cette rénovation.

Pour rappel, il nous reste trois emprunts à honorer, le premier de 50 000 € qui se termine en 2019, le second de 150 000 € avec une échéance fin novembre 2025 et le troisième de 100 000 € contracté fin 2016 et qui a permis de financer l'aménagement des appartements au-dessus de la mairie.

4. Subventions

Les subventions qui nous ont été versées en 2017 sont :

- 28 123 € pour la réhabilitation des logements au-dessus de la mairie,
- 2 717 € suite à l'achat de mobilier urbain,
- 1 126 € pour l'accompagnateur de bus scolaire.

Pour accompagner nos projets 2018, nous avons déjà obtenu des subventions et des dossiers sont en cours.

5. Gestion

Note volonté est de gérer la commune de façon à être plus attentif aux dépenses, d'économiser ce qui peut l'être afin de préserver notre capacité à dépenser pour rénover et réhabiliter nos bâtiments et logements communaux, de refaire le parking derrière la mairie, d'effectuer les travaux concernant la voirie et les réseaux, d'investir dans l'environnement pour améliorer notre cadre de vie et de restaurer notre patrimoine.

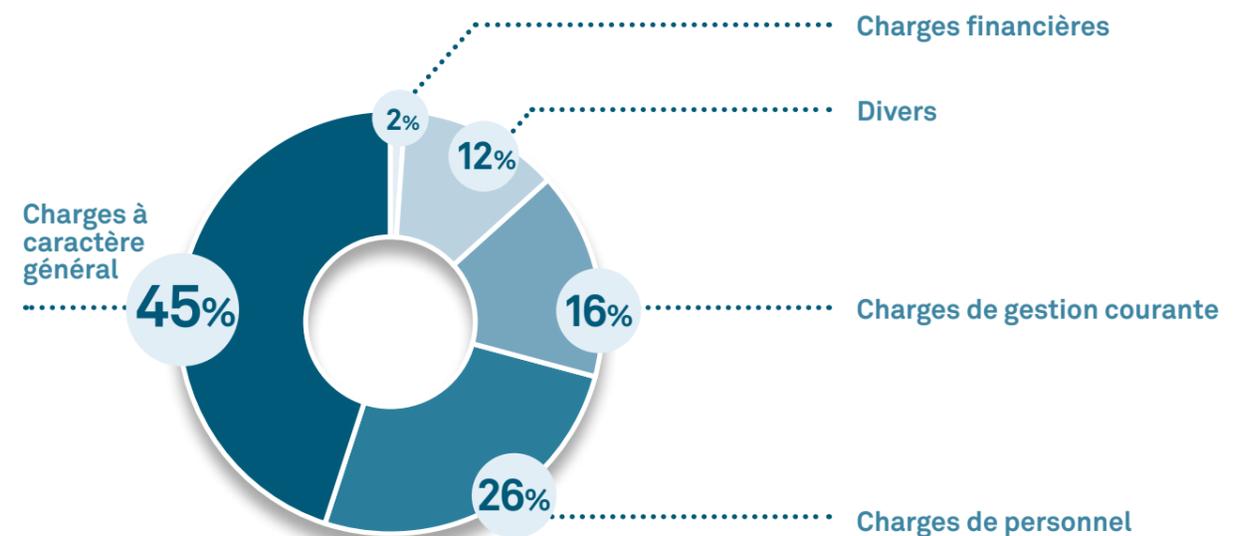
Le second budget de la commune, comme l'année dernière, se trouve être les frais de scolarité de nos enfants qui vont à l'école de Courlans et de Messia, quelques-uns allant également à Courlaoux, Montmorot et Lons le Saunier. Nous allons dépenser environ 50 000 € auxquels il faut rajouter le coût de l'accompagnateur scolaire (1 126 €) et de notre participation, dans le cadre de l'accueil de loisirs de Messia, aux activités péri et extrascolaire pour un montant de 9 380 € ainsi qu'une participation aux voyages scolaires de 273 €.

Nous continuons à porter un effort particulier (1 500 €) pour l'achat de livres qui vont permettre à la bibliothèque d'étoffer et d'actualiser les ouvrages que nous pouvons emprunter gratuitement.

Nos ressources proviennent également de ventes de bois, avec des montants fluctuants selon les possibilités mais surtout des locations de nos appartements communaux, au nombre de neuf.

2018 sera une année d'investissement, pour la sécurisation de la RD 158, pour l'aménagement d'un passage permettant la sécurisation des enfants allant à l'école à Courlans (projet de 180 000 € financé par ECLA), pour la rénovation du patrimoine, pour la construction d'une piste de glisse.

STRUCTURES DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2016 : 262 532.03 €



LA MUNICIPALITÉ S'EST ENGAGÉE

DANS UNE DÉMARCHE 100% ZÉRO PESTICIDE CHIMIQUE DANS L'ENTRETIEN DE SES ESPACES PUBLICS

La loi de transition énergétique pour la croissance verte votée le 17 août 2015, a avancé l'application de la loi Labbé encadrant l'utilisation des produits phytosanitaires. Aussi, depuis le 1^{er} janvier 2017 (au lieu du 1^{er} janvier 2020), les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces verts et de leurs voiries ; pour les particuliers ce sera à partir du 1^{er} janvier 2019.

Qu'est-ce qu'un produit phytosanitaire ?

Ce terme désigne un produit (encore appelé « pesticide » ou « biocide ») servant à empêcher, ou à détruire, ou à repousser des organismes indésirables pour l'agriculture, le jardin, ou l'hygiène publique. Il s'agit d'un terme général englobant une grande variété de produits : insecticides, herbicides, fongicides. Certains sont d'origine naturelle, d'autres d'origine chimique. Ce sont ces derniers qui sont principalement néfastes.

Un pesticide de synthèse (chimique) est généralement un mélange de substances pour lutter contre des « nuisibles » tels que des insectes (limaces, pucerons...), des herbes indésirables (mousse, pissenlit...), ou des champignons (rouille, cloque...).

Six bonnes raisons de jardiner sans pesticide

1 • Pollution de l'eau

Les produits appliqués sur des surfaces imperméables (goudrons, pavés, ...), ou des allées en pente, des fossés ou des abords de regards d'eau pluviale... (lesquels mènent directement à la rivière, sans passer par la case station d'épuration !) peuvent polluer l'eau d'une manière rapide et importante, dès lors que la pluie arrive peu de temps après vos applications, entraînant les produits par ruissellement ou par infiltration vers l'eau de rivière ou souterraine.

Également la préparation et le rinçage de vos appareils à sulfater sont des sources potentielles de contamination de l'eau... surtout si cela se fait aux abords de fossés, de regards d'eau pluviale...

2 • Résistances

Le désherbage chimique répété sélectionne des plantes plus résistantes. De même pour les insecticides ou les fongicides.

3 • Toxicité pour les auxiliaires

La plupart des pesticides ne sont pas sélectifs : en traitant un seul « problème », d'autres espèces sont tuées, directement ou indirectement. Ainsi certains petits animaux sont très sensibles à ces produits. C'est le cas des prédateurs de ravageurs (coccinelle, mésange, hérisson, etc.) ou encore des pollinisateurs (abeille, bourdon, etc.). De même, les pesticides sont toxiques pour les êtres vivants du sol : vers de terre, champignons, bactéries, acariens, etc. Un cercle vicieux s'installe... Au fil des ans et dans l'espoir d'obtenir un meilleur résultat, le jardinier est amené à traiter plus souvent avec également la tentation de surdoser. Au final, le sol se meurt, les plantes les plus résistantes s'installent et les ravageurs, sans aucun prédateur naturel, pullulent. C'est tout le jardin qui est fragilisé !

4 • Santé

Beaucoup de pesticides autorisés dans les jardins se révèlent nocifs pour la santé, même si depuis le 30 septembre 2000, ce sont les moins toxiques qui restent autorisés.

Ils peuvent intoxiquer l'homme :

- Par dose forte (pendant l'utilisation ou par ingestion) >> brûlure, irritation, allergie, mal de tête, vertige, tremblement, vomissement, mal de ventre...
- par dose faible et répétée absorption par l'air, l'eau et les aliments consommés.

5 • Industrie à risques

Plus on emploie de pesticides, plus on favorise la production et le transport de matières dangereuses.

6 • Déchets toxiques

Les résidus de pesticides sont des déchets dangereux, coûteux à retraiter.

Solutions alternatives au désherbant mises en place par la municipalité

○ Enherbement des allées du cimetière car les cailloux/gravillons qui s'y trouvent facilitent la repousse des mauvaises herbes. Ce projet a été réalisé fin octobre 2017.

○ Technique du paillis (feuilles mortes, broyats de branches et de haies) qui évite l'installation des herbes indésirables sur la terre nue et fertile autour des plantes, et qui en même temps maintient le sol à bonne température, protège la terre des effets négatifs des fortes précipitations, limite l'évaporation de l'eau et favorise la vie du sol.

○ Balayage régulier des trottoirs avec brosse.

○ Désherbage manuel.

○ Désherbage à base de produits naturels (cf recette désherbant naturel).

○ Laisser s'installer l'herbe et la tondre tout simplement.

Pour 2018 il est prévu, pour l'allée de l'Eglise, de limiter la surface gravillonnée, plus difficile à entretenir et de la remplacer par des dalles



cimetière de Lons le Saunier

Recette désherbant naturel

- 2,5 litres d'eau
- 500 g de sel iodé
- 100 ml de vinaigre blanc.

Bien mélanger le tout et le verser dans un pulvérisateur.



1 gramme de pesticide suffit à polluer un ruisseau d'1 mètre de large et 1 mètre de profondeur sur 10 km !

Sources : Plan ECOPHYTO II ; Comité national d'orientation et de suivi (CNOS) du plan Ecophyto, destiné à réduire le recours aux pesticides (fongicides, insecticides, herbicides)

INAUGURATION DU VERGER COMMUNAL

SAMEDI 7
OCTOBRE 2017



Le verger constitué de trente-cinq arbres fruitiers de variétés locales et régionales anciennes, créé à l'automne 2016, sur un terrain communal route de Courlans, a été inauguré le samedi 7 octobre 2017.

Ce verger a été élaboré conjointement avec cinq étudiantes en BTS Gestion et Protection de la Nature du CFA agricole de Montmorot et les élèves de l'école élémentaire et primaire de Courlans.

Ce verger est une des composantes d'un projet global de « création d'un lieu de convivialité à sensibilité environnementale », lieu

- où l'on produit, apprend, se nourrit d'expériences,
- où l'on met en commun son savoir, son savoir-faire, ses connaissances,
- où l'on récolte, partage, crée, transforme.

Ce projet a pour objectif de favoriser le développement durable dont la mise en œuvre s'articule autour de trois piliers : social, environnemental, économique.

Lors de l'inauguration, diverses animations ont été proposées tout au long de la journée

Un atelier jus de pommes et pasteurisation animé par les Croqueurs de Pommes Jura Bresse qui ont apporté eux même les pommes et qui ont offert à la mairie 48 bouteilles.

Des Animations

- Une exposition sur les différentes variétés de pommes par les Croqueurs de Pommes Jura Bresse. Ils ont également organisé un jeu concours dont les prix ont été décernés lors de l'apéritif.
- Jeux (jeu de piste, memory, mots croisés...) par des étudiantes en BTS gestion et protection de la nature du CFAA de Montmorot
- Une exposition de photos des écoliers de Courlans parrainant leur arbre.



Atelier cuisine intergénérationnel

Présence de 10 adultes et 9 enfants. Cet atelier a confectionné des tartes aux pommes et les desserts pour le dîner : tartes aux courges, far breton, pommes au four, compote, gâteaux aux pommes.

Cérémonie de l'inauguration

- » Fanfare qui a accompagné le cortège de la mairie au verger
- » Théâtre par trois comédiens « la venue de Nicolas Hublot, Ministre des Environs et des Territoires du Rab »
- » Cérémonie de coupe de ruban ou plutôt sciage d'une latte en bois
- » Intervention des enfants de l'école de Courlans : slogans et chansons
- » Michel Charles chante sa chanson (paroles ci-jointes).
- » Verre de l'amitié : petits fours confectionnés par les bénévoles avec des produits de saison : muffins carotte, mini-madeleines courge, cake carotte, cake figues noix, quiche poireaux courge, gougères, pain d'épices chèvre cumin, muffins courgette féta, cake courge olive, cake courge morteau.

Dîner champêtre

Au menu...

- Soupe de courgette
- Colombo de poulet au butternut
- Ronde des desserts.

Dîner confectionné par 9 bénévoles le vendredi après-midi (soupe et colombo) et samedi matin pour les desserts. 61 personnes inscrites dont 8 enfants

Chanson du verger

sur l'air de :
Si tu veux faire mon bonheur, Marguerite, Marguerite...

*Pas de vignoble à Chilly
mais une toute petite prairie
Qu'a des fruits troublants
Des feuilles roses et blanches
Pour une bouche d'enfant.
Eh bien cette beauté suprême
Quand je lui ai dit je t'aime
M'a donné des fruits
Me disant ça s'cuit
Je veux faire ton biscuit !
J'lui dis merci pour les potes
Mais ils aiment que la compote :*

*Si tu veux ...faire une compote
A Chilly - y
A Chilly - y
Si tu veux ... faire une compote
T'as l'verger avec des pommes.*

*Au moment de l'automne
Avec les croqueurs de pommes
Je suis entouré
Dans l'joli verger
De tous les p'tis fruitiers
Alors pour presser leur jus
Avec tous les fruits bien murs
Dans leur grosse machine
Les pommes ils ont mis
Pour me servir l'apéro
J'ai trouvé ça rigolo
Mais c'est pas ça qu'il me faut*

*Si tu n'veux... pas les pépins
A Chilly - y
A Chilly - y
Si tu n'veux ...pas les pépins
Donne aussi un p'tit coup d'main.*

*Comme c'est un jeune verger
Qui connaît pas le pêcher
Je lui dis j'veux bien
Et dès le lendemain
J'allais l'arroser d'une main
Le soir de la fête des pommes
Y'en avait du jus en somme
Toi le beau verger
Tu m'as tout donné
Moi j'peux plus rien te refuser
Ayant bien grandi
il fit d'autres jolis fruits*

*Si tu veux ... te rassasier
A Chilly - y
A Chilly - y
Si tu veux ... te rassasier
Poirotte pas dans le verger*

PROJET D'IMPLANTATION

D'ÉQUIPEMENT LOISIRS SPORTIFS DANS LE CADRE D'UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Afin de connaître les attentes de la population et de construire ensemble un projet commun en matière d'équipement de loisirs sportifs, le conseil municipal via la commission jeunesse (composée d'élus et d'habitants) a organisé le vendredi 12 mai 2017 une réunion publique.

Près de la moitié des participants a exprimé vouloir une piste de glisse/VTT ; 22% préférant un plateau multisports.

Lors de cette réunion publique, un groupe de travail composé de dix-huit personnes volontaires (enfants, adolescents et adultes) a été créé. Ce groupe a pour mission de

- Recenser les équipements sportifs sur le village et proposer des améliorations,
- Mener une réflexion sur la conception, l'implantation, le financement, le fonctionnement d'un équipement de loisirs-sportif au sein du village : la piste de glisse/VTT et le plateau multisports.

Les équipements de loisirs sportifs existants sur la commune

Terrain de football (vers le foyer rural)

Ce terrain est accessible :

- Lundi, mardi, mercredi de 10h00 à 21h30
- Jeudi, vendredi, samedi de 10h00 à 22h00
- Dimanche de 13h00 à 21h30.

Il a été réaménagé par la municipalité (banc, poubelle et réfection de la barrière en bois). Pour les filets pare-ballon, la municipalité recherche une autre solution, les devis proposés oscillant entre 7 276€ ht à 14 420€ ht.

Terrain de volet. Le filet est installé en été.

Table de tennis. Aux joueurs d'apporter leur raquette !



Terrain de boule. Ce terrain a été réaménagé début juillet 2017 par des bénévoles.

Aire de jeux pour les enfants de moins de 12 ans. Ces quatre derniers équipements sont installés au parc des Vignes.

Les équipements loisirs-sportifs souhaités

Piste de glisse

La piste de glisse sera polyvalente. Elle accueillera différentes pratiques telles que vélo de type BMX et/ou VTT, draisienne, skate, trottinette et rollers.

Cet équipement sera à destination de tout public (3 ans à 80 ans) qu'il soit débutant ou confirmé pour une utilisation de loisirs.

Elle sera composée de modules en matériaux bois et/ou synthétique (dimension 26m*22m) qu'il sera possible de démonter et de déplacer aisément. En effet, il est convenu que quel que soit l'équipement installé dans le parc, ce dernier ne doit pas empêcher l'organisation d'autres activités et événements comme le marché aux puces, théâtre, concerts...

But de basket-ball

Les enfants ne souhaitent pas un terrain de basket mais un but de basket avec une plateforme béton de 10m sur 10m. Aussi la municipalité recherche un terrain pour installer cet équipement.

Une démarche participative intergénérationnelle

La municipalité a souhaité que les habitants de Chilly s'impliquent dans la conception et l'implantation de l'équipement ; aussi elle a

- Favorisé l'expression des habitants par l'organisation d'une réunion publique.
- Mobilisé les habitants (enfants, adolescents, adultes) autour d'un même projet d'amélioration du cadre de vie.
- Donné les moyens aux citoyens d'agir lorsqu'ils se sentent concernés et de créer des formes de solidarité leur permettant de faire confiance à d'autres pour des sujets sur lesquels ils se sentent moins concernés.

- Impliqué les habitants du village pour co-construire le projet (groupe de travail)
- Amélioré la qualité des décisions grâce à l'apport de savoir, savoir-faire.
- Initié les habitants aux affaires de la cité.
- Amélioré le lien social.
- Créé une dynamique positive dans le village en favorisant la participation citoyenne pour améliorer le cadre de vie (exemple : réaménagement du terrain de boule).

Une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 se crée

Une association est en cours de création. Son objet est

- la gestion, l'entretien, le fonctionnement et l'animation de la piste de glisse :

>> Organisation de sorties : aller voir des compétitions, rencontrer d'autres associations (skate park de Domblans par exemple et échanger),

>> Organisation de compétitions, de bourses aux vélos/rollers/...).

>> Organisation de la découverte de cette activité en la proposant par exemple à des centres de loisirs.

>> ...

- L'organisation d'activités/animations en direction des enfants (sorties ski...) ou de soirées pour récupérer des subsides.



RÉNOVATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER COMMUNAL



La réhabilitation de deux appartements locatifs dans le bâtiment de la Mairie

HISTORIQUE DU PROJET

Pour éviter une lente désaffection et une lente dégradation du niveau supérieur de ce beau bâtiment situé au cœur même du village, l'équipe municipale avait décidé en 2016 de procéder à sa réhabilitation en y créant 2 appartements de « standing » de type F2 et F3 plutôt qu'un seul appartement de type F5 ou F6.



>> Cela répondait à 3 exigences

- 1 Le maintien en bon état et la valorisation d'un ensemble immobilier communal situé dans un environnement privilégié et sensible.
- 2 Répondre à la forte demande de biens locatifs de qualité dans ce secteur géographique assez recherché du Bassin Lédonien.
- 3 Accueillir et favoriser l'installation dans la commune de nouveaux habitants, notamment jeunes, dans les meilleures conditions possibles.

Et à une opportunité

Un niveau de prix favorable dans le secteur de la construction immobilière au moment de la signature des contrats avec les entreprises, couplé à une offre historiquement très basse en matière de prêts bancaires à 10 ou 15 ans.

Où en sommes-nous ?

Conformément au timing prévu et dans le respect très strict des budgets impartis (hormis un surcoût d'environ 9 000 € dû au branchement EDF et eau) les travaux se sont achevés sans qu'aucun problème d'ordre technique, d'ordre administratif ou d'ordre financier n'apparaisse.

Les 2 appartements sont aujourd'hui occupés.

Autres travaux

Bâtiment locatif route de Frébuans

Remise en état du système automatique de désenfumage

Volets du bâtiment de la Cure

L'agent technique a refait intégralement les volets du bâtiment de la cure. Un titre de paiement sera adressé à la Municipalité de Frébuans, copropriétaire de 2/5 ème du bâtiment.

Porte du garage

« ancienne salle des pompes » située grande rue
Les travaux sont en cours. L'agent technique doit refaire complètement cette porte.

Alambic communal (vers le monument aux Morts)

Le toit de ce bâtiment communal a été refait intégralement par l'agent communal.



Anciennes écoles

Courant novembre, l'entreprise Chauvin de Patornay est intervenue dans les couloirs de l'ancienne école pour créer un plafond suspendu (côté bibliothèque) et faire la rénovation complète des peintures des couloirs et des sanitaires.

Projet 2018

Bâtiment locatif route de Frébuans

Réfection des peintures des halls d'entrée, couloirs et escaliers.

2018...



Janvier 2018

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	1	2	3	4	5	6	7
2	8	9	10	11	12	13	14
3	15	16	17	18	19	20	21
4	22	23	24	25	26	27	28
5	29	30	31				

Février 2018

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
5			1	2	3	4	
6	5	6	7	8	9	10	11
7	12	13	14	15	16	17	18
8	19	20	21	22	23	24	25
9	26	27	28				

Mars 2018

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
9			1	2	3	4	
10	5	6	7	8	9	10	11
11	12	13	14	15	16	17	18
12	19	20	21	22	23	24	25
13	26	27	28	29	30	31	

Juillet 2018

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
26						1	
27	2	3	4	5	6	7	8
28	9	10	11	12	13	14	15
29	16	17	18	19	20	21	22
30	23	24	25	26	27	28	29
31	30	31					

Août 2018

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
31			1	2	3	4	5
32	6	7	8	9	10	11	12
33	13	14	15	16	17	18	19
34	20	21	22	23	24	25	26
35	27	28	29	30	31		

Septembre 2018

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
35						1	2
36	3	4	5	6	7	8	9
37	10	11	12	13	14	15	16
38	17	18	19	20	21	22	23
39	24	25	26	27	28	29	30

Avril 2018

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
13							1
14	2	3	4	5	6	7	8
15	9	10	11	12	13	14	15
16	16	17	18	19	20	21	22
17	23	24	25	26	27	28	29
18	30						

Mai 2018

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
18		1	2	3	4	5	6
19	7	8	9	10	11	12	13
20	14	15	16	17	18	19	20
21	21	22	23	24	25	26	27
22	28	29	30	31			

Juin 2018

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
22				1	2	3	
23	4	5	6	7	8	9	10
24	11	12	13	14	15	16	17
25	18	19	20	21	22	23	24
26	25	26	27	28	29	30	

Octobre 2018

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
40	1	2	3	4	5	6	7
41	8	9	10	11	12	13	14
42	15	16	17	18	19	20	21
43	22	23	24	25	26	27	28
44	29	30	31				

Novembre 2018

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
44			1	2	3	4	
45	5	6	7	8	9	10	11
46	12	13	14	15	16	17	18
47	19	20	21	22	23	24	25
48	26	27	28	29	30		

Décembre 2018

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
48						1	2
49	3	4	5	6	7	8	9
50	10	11	12	13	14	15	16
51	17	18	19	20	21	22	23
52	24	25	26	27	28	29	30
1	31						

COMMUNE

Vœux
12 janvier 2018

Anniversaire Kalif
16 mai 2018

Fête de l'école
22 juin 2018

ÉVÈNEMENT ECLA, DEPARTEMENTAL

Percée du vin jaune
4 février 2018

TransJu'
10/11 février 2018

FOYER RURAL

Carnaval
10 mars 2018

Marché aux puces
13 mai 2018

Voyage culturel
24 juin 2018

Nuit des étoiles
4 août 2018

Repas des anciens
8 décembre 2018

ÉVÈNEMENT NATIONAL

Journée zones humides
3 février 2018

Printemps des poètes
Du 4 au 18 mars 2018

Semaine pour les alternatives aux pesticides
Du 19 au 28 mars 2018

Journées européennes des métiers d'art
6/7/8 avril 2018

Rendez-vous des jardins
1/2/3 juin 2018

Journées du patrimoine de pays et de moulins
16/17 juin 2018

Fête de la musique
21 juin 2018

Semaine du goût
Du 15 au 21 octobre 2018

ASSOCIATION POUR QUE VIVE LA SORNE

Soirée vigneronne
27 janvier 2018

Repas de la Saint Georges
21 avril 2018

Troc plantes
27 avril 2018

Fête de la rivière
2 juin 2018

Journées européennes du patrimoine
15/16 septembre 2018

Pommes en fête
6 octobre 2018

Troc plantes et confitures
3 novembre 2018

LES SERVICES À LA POPULATION

LE P'TIT BOUCHON

Bar restaurant - Dépôt de pain
Pizza sur place ou à emporter
140 grande rue – Chilly-le-Vignoble
Tél 09 62 59 10 43

INFIRMIÈRE

135Bis grande rue – Chilly-le-Vignoble
Tél 03 84 44 98 50
Ce cabinet fonctionne uniquement sur rendez-vous

BIBLIOTHÈQUE

88 rue des écoles – Chilly-le-Vignoble
Le mercredi de 16h30 à 18h30 et le vendredi de 17h30 à 19h30

SOS GUÊPES

Pour l'enlèvement des nids de guêpes, d'abeilles ou de frelons
M. ROUSSELOT – Tél. 03 84 44 66 40 – St-Germain-les-Arlay

EAU POTABLE

La commune dépend du SIER (Syndicat Intercommunal des Eaux du Revermont)
2 rue Sommier – 39570 Montmorot
Tél 03 84 47 02 03 – Fax. 03 84 47 00 77
E-Mail : bureau@sie-du-revermont.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

La commune dépend du SICTOM, route de Bletterans - 39570 Montmorot
Tél. 03 84 86 16 16 – Fax. 03 84 24 17 90
Le ramassage a lieu
• Tous les vendredis matin pour les bacs gris (les sortir le jeudi soir)
• Tous les 15 jours (semaine impaire) le vendredi pour les bacs bleus (les sortir le jeudi soir)
Pour un changement de bac ou pour récupération d'un bac cassé, s'adresser en mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

ASSISTANTE SOCIALE DE SECTEUR

Maison des Solidarités Départementales (ex centre médico-social)
5 rue du Colonel Mahon – 39000 Lons-le-Saunier
Tél. 03 84 87 13 13

SICOPAL

Service à domicile - Personnes âgées - Restaurant scolaire
6 rue du Puit Salé – 39000 Lons-le-Saunier
Tél. 03 84 24 83 99

TRANSPORT À LA DEMANDE MALIS

Ce service fonctionne du mardi au samedi (sauf jours fériés)
N° vert : 0 800 88 18 46
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

CENTRE D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)

Guichet unique « infos seniors »
355 boulevard Jules Ferry à Lons-le-Saunier
Tél : 09 69 39 40 39
clicjuraseniors@jura.fr

ESPACE JEUNES LONS-LE-SAUNIER

Insertion professionnelle et sociale des jeunes
1000 rue des Gentianes à Lons-le-Saunier
03 84 87 02 56
Site web: www.milosudjura.fr

INFO JEUNESSE JURA

17 place Perraud à Lons-le-Saunier
Tél. 03 84 87 02 55
Ouverte du mardi au vendredi de 10 à 18h en continu et samedi de 10h à 12h30
www.ijlonslesuanier.com - ijlonslesuanier@jeunes-fc.com

CENTRE CULTUREL COMMUNAUTAIRE DES CORDELIERS

Composé d'une médiathèque et d'un cinéma.
7 rue des Cordeliers à Lons-le-Saunier
Tél : 03 84 47 85 50



DÉFIBRILLATEUR

A l'entrée de la salle des fêtes, vers la mairie

Retrouvez tous ces services sur le site internet de la commune
www.chillylevignoble.fr

VOIRIE ET SÉCURITÉ

CES DEUX DOMAINES, ÉTANT FORTEMENT LIÉS, FONT L'OBJET D'UN BILAN COMMUN

BILAN 2017

Sur Chaloz

Installation d'une interdiction de tourner à gauche en provenant de Frébuans. La sortie des résidents du lotissement Sur Chaloz est devenue dangereuse en raison de la vitesse excessive des automobilistes qui entrent dans la rue des tilleuls.

Carrefour route de Lons/rue de l'Hospital

L'enrochement mis en place à titre provisoire a été supprimé. Les membres de la commission « voirie » réfléchissent à un aménagement plus sécurisé.

Rue des écoles

La matérialisation de places de parking a été réalisée par l'agent technique.

RD 158

Mise en place d'un arrêté municipal limitant le tonnage des véhicules à 7,5 tonnes. Quelques dérogations sont accordées pour permettre aux artisans locaux de continuer et maintenir leur activité.

Avaloirs et grilles d'évacuation des eaux pluviales

Cette prestation a été réalisée par la SARP courant novembre. Elle a pour but d'éliminer les feuilles, les détritiques ou les cailloux qui encombrer les collecteurs. Entre deux prestations, les riverains peuvent réaliser un nettoyage succinct des grilles situées à proximité de leur domicile : dégager les feuilles qui encombrer le couvercle de la grille, par exemple. Cette petite action peut éviter les

débordements d'eau lors de fortes intempéries.

Elagage des arbres surplombant le domaine communal

Il est rappelé que l'élagage des arbres ou la taille des haies sont du ressort et à la charge du propriétaire du terrain et qu'il lui appartient d'effectuer les travaux régulièrement (article L2212-2 du code général des collectivités territoriales).

PROJETS 2018

RD158

Au cours de ces travaux 2017, la commission « voirie » a décidé de prioriser la sécurité de la RD158 (Messia/Frébuans) et d'avoir une vue d'ensemble d'amélioration de la circulation de cet axe en liant la sécurité, l'abaissement de la vitesse et les déplacements des piétons et des enfants. La réflexion est toujours en cours. Plusieurs propositions chiffrées vont être faites aux élus très prochainement. 2018 devrait permettre la mise en place de ces aménagements de sécurité sur l'axe routier Messia/Frébuans. La sécurisation de la RD 159 – route de Courlans - sera examinée courant 2018 pour une mise en place courant 2019.

BOIS ET FORÊTS

DOMAINE « BOIS ET FORETS »

Qu'est-ce que l'affouage ?

L'affouage communal est défini dans le code forestier comme un mode de jouissance des produits des forêts communales. Il est proposé par la commune forestière à ses habitants afin qu'ils bénéficient de bois de chauffage pour leurs besoins domestiques propres. Après délibération du conseil municipal, tous les habitants occupant un domicile réel et fixe dans la commune peuvent bénéficier de l'affouage. En pratique, les volumes des lots délivrés doivent correspondre avec les besoins domestiques et doivent être inférieurs à 30 stères.

Modalités d'attribution d'un lot

La municipalité de Chilly-le-Vignoble est propriétaire d'environ 75 ha de forêts situés principalement sur le territoire de Montmorot mais également sur les Cossons (à proximité du ball-trap). Chaque année, le conseil municipal décide, sur les conseils des agents de l'ONF, l'ouverture à l'exploitation d'une parcelle de son domaine. Il fixe le prix du lot de bois pour la saison et valide le règlement d'affouage.



Les personnes intéressées par ces lots de bois s'inscrivent en mairie et les membres de la commission « bois et forêts » se rendent sur la parcelle à exploiter pour procéder à l'estimation des volumes et au marquage des bois à couper. Puis les affouagistes sont invités à participer à une réunion pour le tirage au sort des lots attribués.

Dans le règlement annuel, il est stipulé que l'abattage et le façonnage doivent être réalisés avant le 15 avril et le débardage avant le 15 octobre.

Saison 2017/2018

Pour la saison d'affouage 2017/2018, la municipalité a ouvert à l'exploitation les parcelles 22, 23 et 26 situées sur le territoire des Montarliens à MONTMOROT. Les services de l'ONF ont griffé 150 stères de bois de chauffage sur les parcelles 22 et 23 ainsi que des houppiers sur la parcelle 26. Le volume de bois sera partagé entre tous les affouagistes par tirage au sort.

Le lot de bois estimé sur pied sera facturé 84 €.

AU POIRIER, PRÉPARER ENSEMBLE UN NOUVEAU QUARTIER À CHILLY-LE-VIGNOBLE

« Au Poirier : un lien stratégique entre les Têpes et le centre-bourg.

En bordure de la RD 159, ce site présente des enjeux remarquables en matière de paysage, d'environnement et de cheminement. »

Au Poirier, sur sa bordure proche des Têpes, la commune a inauguré le verger au mois d'octobre. Sur ce vaste site, pourrait aussi se développer un nouveau quartier reliant les Têpes et le centre bourg. C'est la dernière grande opportunité de développement urbain de la commune. Les enjeux sont donc importants. Aussi, la municipalité souhaite contribuer à la culture urbaine des habitants et mettre en place une démarche opérationnelle adaptée à ce contexte stratégique.

Un futur quartier déjà inscrit au PLU

Le Plan Local d'Urbanisme a fixé sur ce secteur un cadre réglementaire exigeant :

- Relier le lotissement des Têpes avec le cœur de bourg : en créant un pôle d'habitat et d'équipements, doté de nouveaux cheminements.
- Valoriser les trames vertes et bleues qui bordent le site : en renforçant la zone humide du côté verger et en transformant l'ancienne voie ferrée en voie verte équipée d'espaces de détente.
- Assurer aux nouveaux habitants des économies d'énergie : en orientant plein Sud les façades principales de leurs logements.
- Composer un paysage harmonieux : en aménageant de façon cohérente les espaces extérieurs et les plantations de clôture des parcelles voisines.

Mais pour le reste, il faut le faire ensemble...

Pour engager, dans de bonnes conditions, la phase opérationnelle de ce projet de quartier nouveau, la municipalité met en place dès cette année, une démarche démocratique, liant culture et pratique.

Côté culture : sensibiliser les habitants aux enjeux de l'urbanisme durable, informer et permettre à tous, propriétaires fonciers, riverains et citoyens concernés, d'échanger sur les enjeux d'un tel projet, sont des priorités.

Côté pratique : tenir compte des attentes de toutes les parties prenantes et bien maîtriser les contraintes opérationnelles liées à l'aménagement, sont incontournables pour assurer la faisabilité et la qualité du nouveau quartier.

Pour cela, la commune a demandé au CAUE du Jura d'animer des rencontres d'information sur l'urbanisme durable et des balades urbaines, afin de mieux connaître et comprendre le devenir des paysages de la commune. La nouvelle commission urbanisme a pour sa part une mission de réflexion et un rôle d'interface entre les différents acteurs engagés dans le montage de ce quartier nouveau.

Ces animations et cette commission permettront au conseil municipal, aux propriétaires et aux opérateurs, de faire des choix utiles et coordonnés en matière de stratégie foncière, de fiscalité, de programme, de phasage et de mode de réalisation. L'objectif poursuivi avec la mise en place de ces deux volets est de préparer un éco quartier adapté au site et aux attentes des habitants.



La bibliothèque
de Chilly aime...



Quand les auteurs trouvent leur inspiration à travers l'Actualité et l'Histoire Une sélection de nos dernières acquisitions

Les criminels de guerre échappent
à la justice des hommes...

La disparition • Joseph Mengele
(PRIX RENAUDOT 2017)

La fuite et la traque du tristement fameux médecin chef d'Auschwitz surnommé l'« Ange de la mort ». Ce récit est l'odyssée dantesque de Josef Mengele en Amérique du Sud. Le roman-vrai de sa cavale après-guerre.

La guerre d'Algérie et les immigrés en France ...
L'art de perdre • Alice Zeniter
(PRIX GONCOURT DES LYCEENS)

La fuite et la traque du tristement fameux médecin chef d'Auschwitz surnommé l'« Ange de la mort ». Ce récit est l'odyssée dantesque de Josef Mengele en Amérique du Sud. Le roman-vrai de sa cavale après-guerre.

Une affaire criminelle hors normes...
La serpe • Philippe Jaenada
(PRIX FEMINA 2017)

L'auteur se plonge dans les archives pour résoudre le mystère d'un triple assassinat, une énigme vieille de 75 ans. Au terme d'un procès retentissant et trouble par certains aspects, Henri Girard est acquitté. L'auteur va reconstituer l'enquête...

Guerre de religions et invention des services secrets...
Une colonne de feu • Ken Follett

LEn renouant avec la série de Kingsbridge initiée avec « Les piliers de la terre » l'auteur nous entraîne dans l'Angleterre d'Elisabeth Tudor et de Mary Stuart ...

Dans ce demi-siècle (1558) agité par le fanatisme qui répand la violence depuis Séville jusqu'à Genève, les pires ennemis ne sont cependant pas les religions rivales. La véritable bataille oppose les adeptes de la tolérance aux tyrans décidés à imposer leurs idées à n'importe quel prix.

Condition des esclaves dans le sud des États Unis...
Underground Railroad • Colson Whitehead
(Prix Pulitzer 2017)

L'auteur explore, avec une maîtrise parfaite, les fondements et la mécanique du racisme. Tous les exemples sont tirés de véritables témoignages d'esclaves.

Quand les enfants attendent de nouveaux titres

Dans la série « *Apprentis vétos très spéciaux* », vous avez lu le tome 1: Le Yéti se crapate!
Retrouvez les aventures de Perle Petal et Ben Silverstein, dans les trois ouvrages suivants :

- Tome 2 / Gare aux monstres du lac
- Tome 3 / Attention au(x) dragon(s)
- Tome 4 / Au secours de la licorne

Nos collections de BD s'enrichissent avec...

Sybil • José Luis Munuera

- Tome 1 / Nina
- Tome 2 / Amanite



Retrouvez ces ouvrages et bien d'autres encore à la bibliothèque :

- le mercredi de 16h30 à 18h30
- le vendredi de 17h à 19h
- vacances scolaires, le mercredi de 16h30 à 18h30.

Ou sur le site de la commune :
<http://www.chillylevignoble.fr>

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

16 ET 17 SEPTEMBRE 2017

La participation active de la Commune de Chilly-le-Vignoble aux Journées Européennes du Patrimoine, en association avec d'autres communes et en partenariat avec l'Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA), s'est confirmée et renforcée en 2018. Un focus spécial sur la commune de Chilly-le-Vignoble a même été réalisé dans le document intercommunautaire dédié à cet évènement.

Les thèmes principaux mis en avant depuis 2 ans ont été reconduits

1 • Le Patrimoine historique du village dans sa diversité de formes et de lieux, avec un regard particulier sur l'église Saint Georges et son Patrimoine mobilier classé ou inscrit au titre des Monuments Historiques.

Auquel peut s'ajouter la reconstitution graphique sur support en PVC de la Pierre tombale classée MH de Anne de Gaignaire, établie à l'échelle 1, et placée juste à côté de la Pierre originale.

A ce propos il faut remercier avec chaleur et ferveur le très important et beau travail effectué par Monsieur Lapetite pour son apport déterminant dans la reconstitution de cette ancienne et précieuse œuvre d'art du XVIème siècle.

2 • Une exposition présentée par l'association Pour Que Vive la Sorne à la salle Anne de Gaignaire, présentant l'héritage laissé par Charles Chamberland, chercheur et scientifique réputé, proche collaborateur de Louis Pasteur, mais également notable local, dont la commune a conservé de nombreuses traces comme « la Maison et le Clos Chamberland » ou « le Parc de la Tocade ».

La fréquentation de ces Journées Européennes du Patrimoine a été bonne et globalement comparable à celle des années précédentes, avec toutefois un léger bémol et un léger regret concernant la participation et la mobilisation assez faible de ces 2 lieux d'animation par les habitants de Chilly-le-Vignoble.

Une réflexion à ce sujet sera menée en prévision de l'édition 2019.



CCAS

La Commission Communale d'Action Sociale de la commune de Chilly le vignoble, lors de sa réunion, a émis l'hypothèse d'organiser en 2017 un voyage pour les aînés, ce qui a été accepté à l'unanimité.

Plusieurs destinations ont été évoquées mais pour l'ensemble de la commission, le programme combinant la visite de l'Espace du monde polaire à Prémaman, une visite de la cathédrale de Saint Claude et une montée en train jusqu'à Morbier laissait présager une journée de grande qualité. Celle-ci avait un coût qui dépassait notre budget. Il a donc également été décidé, pour la première fois, qu'une participation financière de dix euros serait demandée à chaque participant.



La Commission Communale d'Action Sociale a une action auprès des jeunes. Nous contribuons pratiquement en totalité à l'achat des cartes avantages jeunes et nous avons, comme en 2016, demandé une participation minimale de 1 €.

Pour 2018, quelques réflexions s'imposent. Comment faire en sorte d'avoir plus de participants lors de nos voyages qui, je le crois, sont intéressants et de qualité. Quelles manifestations supplémentaires pour que chacun et chacune y trouvent son compte. Quelle action auprès de nos jeunes ? Il faudra, pour développer ces actions, avoir des ressources financières supplémentaires. Nous y travaillerons ensemble.



Dire que le dépaysement fut total quand nous nous sommes retrouvés au milieu des pôles arctique et antarctique, encerclés par les glaciers et entourés d'ours blancs serait juste décrire l'impression ressentie lors de la visite de l'Espace du Monde Polaire.

Le reste de la journée s'est fort bien passée et ce périple nous a permis de passer une excellente journée. Ce sentiment était très largement partagé par nos aînés.

Un grand merci aux organisateurs.



L'association « le foyer rural de Chilly » propose les activités suivantes :

- Astronomie..... animateur Yves DUBOIS
03 84 24 02 74
Réunion mensuelle pour des soirées d'observation du ciel
- Balades animateur Bernard BOUQUIN
03 84 44 12 39
Balades tous les mardis – Rendez-vous à la salle du foyer rural à 13h15
- Broderie..... animatrice Claire BOLEAT
03 84 47 30 23
Réunion le vendredi soir tous les 15 jours
- Photographie..... animateur Yves DUBOIS
03 84 24 02 74
Réunion mensuelle le mardi à 20h

Pour participer à une ou à toutes les activités, la cotisation annuelle est de 18 € (assurance comprise).

Les évènements 2017

Samedi 11 mars 2017 - Carnaval

Manifestation remise à l'honneur. Les bénévoles et des anonymes se sont mobilisés pour réaliser un char de carnaval avec un lance-confettis. Défilé festif, suivi par de nombreux enfants et familles, qui s'est terminé par la mise à feu de sa Majesté Carnaval et un copieux goûter pour les jeunes carnavaliers.



Association LE FOYER RURAL DE CHILLY-LE-VIGNOBLE

83 rue de la Cure
39570 CHILLY-LE-VIGNOBLE

Contacts :

téléphonique : 03.84.24.04.74
e-mail : f.dubois3@wanadoo.fr
ou fr.chillylevignoble@orange.fr



Marché aux puces

Chaque année au mois de mai dans l'enceinte du parc des vignes l'édition 2017 a été un succès grâce au travail et à la mobilisation des bénévoles. Les résultats financiers ont permis d'offrir aux aînés du village un repas de fin d'année et des friandises aux jeunes enfants.

Voyage culturel à Gruyères et Molesson

Très belle sortie en Suisse. Ce sont 49 personnes qui ont pu découvrir une fromagerie d'alpage, le sommet de Molesson et les spécialités chocolatières de Broc.

Nuit des étoiles

Le samedi 29 juillet 2017, sur le parking du foyer rural, plus de 300 visiteurs se sont réunis autour des astronomes de l'association et ceux du club d'astronomie de Saint-Claude. Quelques vilaines nuées s'étaient invitées en début de soirée, mais Gérard en a profité pour faire découvrir le ciel avec son animation « sous les étoiles exactement ».

Repas des anciens et arbre de Noël des enfants 2^e samedi de décembre

41 aînés du village ont répondu à l'invitation de l'association le samedi 9 décembre. Un moment de partage, de plaisir et de retrouvailles toujours apprécié. En soirée, les enfants recevaient la visite du Père Noël qui leur a distribué un sachet de friandises.

Cette manifestation est possible grâce au travail et au dévouement des bénévoles ainsi qu'aux bons résultats financiers du marché aux puces du mois de mai. Sans cette recette, il ne serait pas possible à l'association de financer ses animations et ses manifestations.

POUR QUE VIVE LA SORNE



ASSOCIATION
«POUR QUE VIVE LA SORNE»
MAIRIE DE CHILLY-LE-VIGNOBLE
135, Grande Rue
39570 CHILLY-LE-VIGNOBLE

Compte rendu de l'assemblée générale

« Pour Que Vive La Sorne »
le 2 décembre 2017 à 20h00
Salle Anne de Gagnaire

Cette journée du 2 décembre 2017 a débuté à 9 heures par le nettoyage du clocher par notre association et ses sympathisants. Nous avons à cœur de mettre en valeur le don de Monsieur et Madame Chamberland à la Commune à l'occasion de la naissance de leur fils René le 12 novembre 1893, à savoir, l'horloge qui rythme la vie des villageois.



À 20 heures, nous nous retrouvions salle Anne de Gagnaire pour notre Assemblée Générale.

Après un rapide bilan des actions menées au cours de l'année 2017, (soirée vigneronne avec Monsieur Vapillon, journée rivière, Journées Patrimoines...) le groupe s'est penché sur le devenir de l'association et les futures actions à mettre en place en 2018.

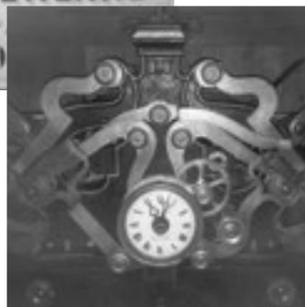
Dorénavant, une cotisation de 5€ par famille sera demandée aux adhérents. Cette cotisation symbolique a pour but de créer la liste des membres désirant s'impliquer dans notre association.



Nous étions une dizaine à affronter le froid et la poussière, débarrassant deux remorques de gravats.

Quelques objets émergeaient de ce brouillard. Les statues, livres, crèche, flambeaux, peintures, cadres... seront évalués et protégés s'ils présentent un intérêt.

Entre deux volées de cloches, parfois même pendant la volée de cloches, les plus téméraires passaient l'aspirateur tout en haut du clocher ! Maintenant ils sont sourds...



Photos : Caroline Saffrey.

Soirée vigneronne

Une soirée vigneronne sera organisée le 27 janvier 2018 à la salle des fêtes. Nous accueillerons le domaine Mussy de Pommard. Le Domaine Mussy est exploité depuis 1650. Les 6 hectares de vignes sont exposés sur de très beaux terroirs, uniquement des plants fins de pinot Noir qui font de cette production des vins d'exception. 8 appellations différentes dont 2/3 en 1er crû.

La dégustation étant payante, une participation de 10€ sera demandée. Les membres de l'association prépareront un casse-croûte.

Après la dégustation, le vigneron vendra directement son vin pour la soirée ou pour emporter.

Chaque membre de l'association pourra inviter un couple d'amis dans la limite de 80 participants. Les réservations seront à faire auprès de Dominique Billot par mail (dominique.billot@gmail.com) avant le 10 janvier 2018.

Le 11 janvier 2018 nous ferons une réunion à 18h30 pour préparer la soirée vigneronne. On fera le point sur les participants, à jour de leur réservation.

Repas villageois

Le 21 avril 2018 à la salle des fêtes, sous la forme d'une soirée privée. Nous accueillerons 160 personnes au maximum. Le prix sera d'environ 12€.

Écologie

La journée de la Sorne aura lieu le 02 juin 2018 : nettoyage de la rivière, concours de pêche et guinguette. Les truites seront vidées et cuites en papillote avec un verre de vin blanc ! Comme d'habitude, Émilienne et son piano à bretelles animeront la soirée

La culture

Journées patrimoine 2018 thème « l'art du partage » 15 et 16 septembre. Suivre Chamberland sur les lieux qu'il a foulés dans le village et alentours avec une dégustation de produits locaux dans les différents points de visites.

Le verger collectif route de Courlans

Nous accueillerons les bénévoles qui s'occupent du verger et qui deviendront membres de notre association dans une section indépendante. Les statuts seront repris et adaptés.

Pour l'ensemble de ces activités, les informations complémentaires vous parviendront par mail.

Bilan financier : 1 600€ en caisse.
20 heures, fin de l'assemblée générale.

**MEILLEURS VŒUX À TOUS
POUR LA NOUVELLE ANNÉE
ET VENEZ NOMBREUX PARTICIPER
À NOS ACTIONS !**

Le secrétaire,
Dominique Billot

LES AMIS TIREURS DE CHILLY

Pour l'année 2017, le stand de tir est resté ouvert 5 mois (mi-avril à mi-septembre).

L'association est composée de 45 licenciés FFBT dont 12 nouveaux licenciés.

Les entrainements se sont déroulés par alternance les samedis de 14h30 à 18h30 et les dimanches et jours fériés de 9h45 à 12h00.

Cette année le club a organisé un challenge le 14 juillet avec 60 plateaux tirés par tireurs, avec 22 participants, puis le 15 et 16 juillet un scratch avec 100 plateaux tirés par tireurs avec 38 participants et les repas servis dans un cadre champêtre ont été appréciés.

Le club a aussi organisé en partenariat avec le Ball-trap club Chaussinois le championnat départemental de compact sporting sur le site.

Prévision pour l'année 2018 : un concours sera organisé mi-juillet. Participation aux différents championnats départementaux.

Président..... Richard DAGO - Lons-le-Saunier
Secrétaire Jérôme DAMELET
Trésorier Kévin DAGO



ACCA CHILLY LE VIGNOBLE

Représentée par son Président Bernard Tillier
10 chemin de la biche à Chilly le Vignoble

Composée de 9 adhérents ayants droit et non ayants droit. Le prix de la carte est de 150 Euros pour tous les membres. L'ACCA est composée de 2 massifs : 145 ha sur Chilly et 58 ha sur Montmorot

La chasse se pratique les samedi, dimanche, mercredi et jours fériés. Tous les autres jours sauf le mardi pour le gibier de passage

Prélèvements autorisés pour la saison 2017 /2018

Ce plan de chasse se pratique uniquement en battue avec un responsable de battue

- Chilly : 3 chevreuils et 2 lièvres
- Montmorot : 2 chevreuils et 1 lièvre
- Pour cette saison nous avons passé un accord avec l'ACCA de Courlans pour la chasse au grand gibier.

ETAT CIVIL 2017

Naissances

Mila GUETTE 30 janvier 2017
Gaspard MILLET 7 mars 2017

Mariages

Marylène LACROIX 10 juin 2017
Pascal MAUBLANC
Audrey VANDEWEGHE 12 août 2017
Jean Michel LANDRIOT

Décès

Graziano COPPOLA 13 janvier 2017
Yves, Emile MEAR 25 janvier 2017
Christiane MICHEL née SAGE 10 avril 2017
Michelle BOUSSAUD 26 mai 2017
Marcel HOARAU 14 décembre 2017

CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ 2017

Nous n'avons plus beaucoup d'agriculteurs dans nos campagnes et les fermes se font rares, eh bien, c'est simple, la ferme vient à vous. Comme vous avez dû être heureux de respirer ce bon air d'un vrai bouc, de voir nos enfants s'émerveiller devant lapins, volailles et de contourner en riant les bottes de paille.

Point de tables mais des ballots de paille permettant de poser les plats et victuailles que nos cuisiniers bénévoles ont préparés dans la cuisine dès potron minet.

Vous êtes de plus en plus nombreux, habitants de la commune, à venir partager ce moment de convivialité, de plaisir, pour vous retrouver dans une ambiance suffisamment unique pour en conserver un souvenir précieux.

Ce moment n'est possible que grâce à l'action formidable de bénévoles et d'élus de la commune.

Un grand merci à eux.

MAIRIE

135 Grande Rue - 39570 Chilly le Vignoble
Tél. : 03 84 43 09 32 ou 09 65 22 52 70 - Fax : 03 84 47 34 09
E-mail : mairie.chillylevignoble@wanadoo.fr
Site internet : www.chillylevignoble.fr

Ouverture du secrétariat au public

Le lundi de 16h à 18h, le mercredi de 11h à 12h, le jeudi de 17h à 19h.
1er samedi de chaque mois de 9h à 12h.

Permanences

Le maire et les adjoints : jeudi de 18h00 à 19h30
Et le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 12h

EQUIPE MUNICIPALE

Maire : Philippe GRICOURT, *quartier de l'Eglise*
1^{ère} adjointe : Béatrice PETITJEAN, *quartier du moulin*
2^{ème} adjoint : Christian NOUVELOT, *cour des poiriers*
3^{ème} adjointe : Françoise DUBOIS, *quartier sur Chaloz*

Et les conseillers municipaux :

Frédérique CHAMBARD, *quartier de la bibliothèque*
Arnaud CROISSANT, *route de Lons*
Jérôme JAILLET, *quartier de la cure*
Jeannine MEGARD, *quartier de l'Eglise*
José PASCOA, *cour des poiriers*
Zora QOCHIH, *quartier du moulin*
Michel ROBIN, *quartier sur Chaloz*
Caroline SAFFREY, *quartier de la Colonie*
Jean-Claude WOLFF, *rue principale*

Directeur de la publication : Philippe GRICOURT

Comité de rédaction : Béatrice PETITJEAN, Philippe GRICOURT, Françoise DUBOIS,
Christian NOUVELOT, Caroline SAFFREY, Michel ROUSSET, Christiane et Gérard BARDOUX,
Dominique BILLOT, Richard DAGO, Bernard TILLIER

Comité de lecture : Caroline SAFFREY

Conception et impression : Esprit Nomade

Crédits photos : Yves DUBOIS, Philippe GRICOURT, Philippe PETITJEAN, Caroline SAFFREY,
Michel ROUSSET, CAUE